

LA PRE-INSCRIPTION PAR LE LICENCIÉ



FFBB

2022
2023

NOM : _____ PRENOM : _____
N° LICENCE : _____
QUALIFICATION LE : _____
CATÉGORIE : _____ SEXE : L _____
TYPE D'ASSURANCE : _____
TYPE DE LICENCE : _____

POLE ADMINISTRATION - LICENCES
COMITÉ DE BASKETBALL DU MAINE-ET-LOIRE



La saisie de la pré-inscription par le licencié la photo

Un tutoriel est disponible sur le site internet du Comité, il peut être envoyé aux licenciés :
https://www.maineetloirebasketball.org/IMG/pdf/je_renouvelle_ma_licence.pdf

Quelques rappels importants :

- La photo : elle doit être cadrée
Visage de face et englobant le cadre
Photo en couleur



i. Licence Photos

Précisions des caractéristiques de la photographie d'identité du licencié

La photographie doit :

- Être récente et ressemblante au format d'une photo d'un titre d'identité (exemple : Carte nationale d'identité, Permis de conduire)
- Être nette, sans surcharge ou altération
- Le fond ne doit pas être en surchargé, de préférence de couleur uni
- Présenter un visage dégagé, les yeux visibles et ouverts
- Présenter un visage face à l'objectif, la tête droite. Si présence de lunettes et montures, la monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.
- Format accepté : .jpg, .jpeg et .png (1Mo maximum pour le format PNG)

En cas de validation de la photographie pour le licencié identifié, il est impossible de la modifier pour la saison concernée.



La saisie de la pré-inscription par le licencié

La pièce d'identité

- La pièce d'identité : seule sont autorisés les cartes nationales d'identité et le passeport
le permis de conduire n'est pas autorisé
- La pièce d'identité renseignée doit correspondre au nom et prénom du licencié
- En cas de changement de nom pour mariage ou divorce, vous devez nous joindre un justificatif si vous n'avez pas de nouvelle pièce d'identité



La saisie de la pré-inscription par le licencié – le certificat médical

- Le certificat médical :

Je suis uniquement entraîneur ou coach, je n'ai pas besoin d'un certificat médical, je coche uniquement l'attestation questionnaire de santé

Le certificat médical est obligatoire et doit comporter la mention « pratique du basket en compétition » ou « sport en compétition » :

- * pour tout nouveau licencié majeur demandant une licence compétition ou loisir (0C-1C-2C -0L-1L-2L)
- * pour tout licencié majeur ayant une année d'interruption de licence FFBB « compétition ou loisir »
- * pour tout licencié majeur dont le certificat médical à plus de 3 ans

Le certificat médical chez un mineur n'est pas obligatoire, **mais s'il est déposé il n'est valable qu'un an.**

Un-e jeune qui était mineur la saison dernière et qui devient majeur au moment de sa demande de licence doit obligatoirement déposer un certificat médical datant de moins de 6 mois à la date de son renouvellement,

Rappel : le certificat médical demandé avec la mention « en compétition » est obligatoire pour les licences « compétition – loisir - arbitrer ».

Si le club n'a pas de label et que le licencié prend une licence pour faire du vivre ensemble, la mention ci, dessus est obligatoire,

Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois au moment du dépôt sur FBI, il sera ensuite valable 3 ans (pour les majeurs) sauf en cas d'interruption d'une saison de la pratique du basketball en compétition. Il faudra alors un nouveau certificat médical,

Ce n'est pas la pratique qui détermine la mention sur le certificat médical mais bien le type de licence demandé



La saisie de la pré-inscription par le licencié – le certificat médical

- Le certificat médical:

Si une **croix verte** figure dans l'onglet certificat médical, ne pas le modifier

Vous devez alors compléter la rubrique « attestation questionnaire de santé » **en indiquant la date du jour**

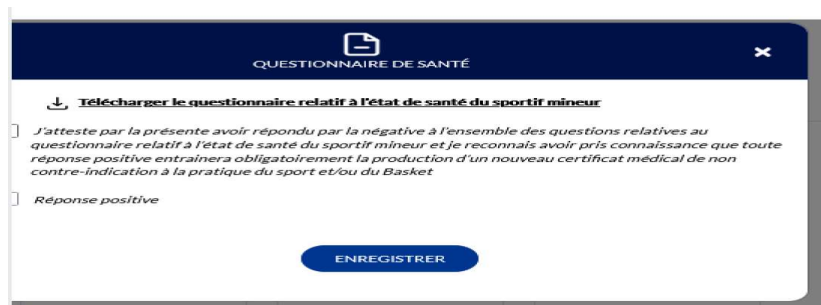
Si une **croix rouge** apparait vous devez télécharger un certificat médical et doit être de la saison en cours et indiquer la date du certificat médical – ATTENTION : la date doit correspondre à la date indiquée sur le certificat médical, sinon la licence sera annulée et vous devrez recommencer.

Une fois tout renseigner vous aurez une croix verte



La saisie de la pré-inscription par le licencié – l'attestation de santé et le surclassement

- Le questionnaire de santé : Si vous n'avez pas besoin de certificat médical vous devez cliquer sur « questionnaire de santé » et cocher sur « j'atteste par la présente... » et enregistrer – surtout ne pas envoyer ou télécharger le questionnaire de santé dans l'espace certificat médical



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

↓ Télécharger le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

J'atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entraînera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket

Réponse positive

ENREGISTRER

- Le Surclassement simple (signé par le médecin de famille)
Cette case apparaît sur le club a coché au préalable la case surclassement lors de l'envoi de la pré-inscription
Le certificat médical doit comporter la mention « surclassement » ou jouer dans la catégorie supérieure »
Le certificat médical doit dater de la saison en cours

Le surclassement « médecin agréé » ne doit pas être téléchargé dans cet espace mais il doit être envoyé directement à la Ligue des Pays de la Loire



– la charte d'engagement - l'assurance – Hello Asso

- La charte d'Engagement
uniquement pour les joueuses ou joueurs en championnat de France et Pré-national
si vous êtes concerné, cette mention est obligatoire
si elle n'apparaît pas vous devez contacter votre groupement sportif afin qu'il active cette partie avant de valider définitivement votre pré-inscription
- L'Assurance
Chaque année vous devez compléter cette partie
Ne pas oublier de renseigner le nom et prénom du/de la licencié-e ou d'un représentant légal pour les mineurs
Une fois l'option choisie vous avez un mois pour corriger votre option d'assurance en adressant un email

IMPORTANT : vous devez parcourir la notice d'information avec de pouvoir cliquer sur le bouton « j'ai lu ».
bien descendre le curseur jusqu'en bas

Si vous ne souhaitez pas souscrire à l'assurance FFBB : assurez-vous bien auprès de votre organisme que vous bénéficiez de l'individuelle accident dans le cadre d'une compétition.

Des mutuelles complémentaires ne prennent pas en charge de remboursement des frais médicaux dans le cadre d'une compétition,

- Le paiement via « HelloAsso »
la plateforme de paiement vous demandera une contribution volontaire : vous pouvez l'annuler en cliquant sur MODIFIER



A régler aujourd'hui

Règlement à Test ffbb	200 €
Contribution volontaire à HelloAsso	11 €
Modifier la contribution volontaire	

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire qui fournit gratuitement ses solutions de paiement aux associations. La contribution volontaire des internautes, modifiable et facultative, est son unique source de revenus. Elle permet aux associations comme l'Association Française de Basket-Ball d'utiliser gratuitement HelloAsso pour recevoir les paiements de gens comme vous.

Total 211 €



Les évolutions 2023/2024

- Affiches de précisions sur le type de photos recevables
- Plus de renouvellement automatique des choix d'assurance
- Un entraîneur ou un coach pourra fournir uniquement un questionnaire de santé pouvoir entraîner et coacher
- Le certificat médical devra être maximum 6 mois au moment du dépôt sur e-licence ou FBI pour être recevable



PRE INSCRIPTION DE LA LICENCE



COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKETBALL DU MAINE ET LOIRE
6 rue Pierre de Coubertin 49130 LES PONTS DE CE
TEL : 02.41.47.56.47
E-MAIL : secretariat@mainetloirebasketball.org
www.basketball49.fr

